

Service de l'Agriculture

Station phytosanitaire cantonale

Rte de l'Aurore 1 · 2053 Cernier

Tél. 032 889 36 82

Michel.Horner@ne.ch

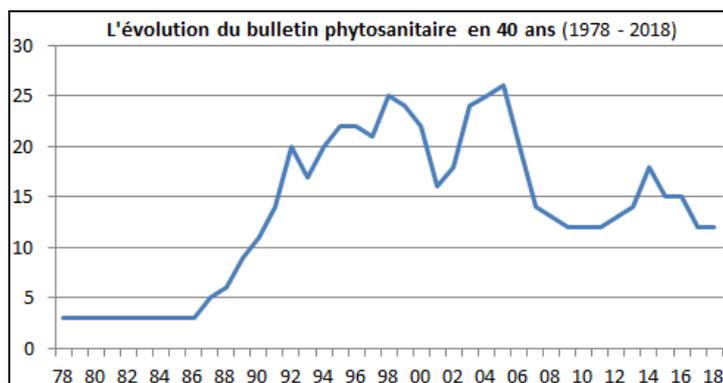
www.ne.ch/gc

Bulletin phyto no. 7 du 11 juillet 2018

- Le bulletin phytosanitaire en évolution
- Déchaumage et lutte contre vivaces
- Pommes de terre et protection anti-mildiou
- Betteraves sucrière et cercosporiose ; Chaulage

Généralités

Le **bulletin phytosanitaire** existe depuis 40 ans et il a évolué grâce à l'informatique. Les tous premiers bulletins (1978, B. Delley ; > 1985 M. Horner) ont été assemblés à la main, puis photocopiés et amenés à la poste. Dès 1996, le transfert s'est fait directement du PC à l'imprimerie. Depuis cette année, il n'y a plus de "carte verte" ; le bulletin est directement imprimé et mis sous pli (enveloppe) au centre éditorial de l'Etat de NE. Les frais sont ainsi baissés d'une manière considérable.



Le bulletin actuel est moins fréquent et il doit être considéré comme **un complément à la page "Actualisation végétale" dans l'Agri**. Cette page est le fruit et le résumé d'une conférence téléphonique hebdomadaire entre les stations phytosanitaires romandes, le CBS et l'Agri.

Le **site web du SAGR** contient de nombreux documents. Un accès simple est: www.ne.ch/gc (gc = grandes cultures). Dans le menu de gauche vous trouvez entre autres des infos pour prairies (désherbage, campagnols), des séances d'informations et visites de cultures, etc.

Colza – enquête 2018



Merci d'avance de votre participation à l'enquête colza !

P.P. CH-2053
Cernier

Post CH SA

«Nom_de_l'exploitant»

«Exploitant_Adresse» «No»

«Exploitant_Code_Postal» «Localité»

Le colza va être récolté prochainement et nous vous proposons comme chaque année la participation à notre enquête. Vous trouvez le questionnaire joint à ce bulletin. La manière la plus simple de nous le retourner: par courriel (scan ou prendre photo) à Michel.Horner@ne.ch

Déchaumage et lutte contre les vivaces

La moisson d'orge touche à sa fin et les premiers blés sont tombés. Après la moisson, le déchaumage mécanique est très utile pour lutter contre les repousses, diminuer le stock de graines d'adventices, favoriser la décomposition des résidus de récolte (porteurs de maladies fongiques) et limiter les populations de limaces et de vers fil de fer.



Photo: Champ de blé avec foyer de chardons vivaces

Glyphosate et protection des sols: L'utilisation principale du glyphosate chez nous est liée à la protection des sols. Afin d'éviter le plus possible le labour qui augmente l'érosion et la perte de nitrates qu'on trouve alors dans l'eau potable, des techniques sans labour (TSL, TCS) ont été développées avec grand succès ces dernières décennies. Ces techniques ont même été subventionnées par certains cantons à hauteur de plusieurs centaines de francs à l'hectare. La Confédération a rédigé des règles claires (restrictions) dans le cadre des PER.

Utilisation nécessaire du glyphosate: Cette matière active est particulièrement intéressante pour combattre les vivaces (**chien-dent, chardon des champs, liseron, rumex, ...**). Appliquer sur les chaumes après moisson sur des adventices en pleine croissance est la situation la plus fréquente. L'emploi est aussi approprié avant la mise en place d'une culture en semis direct ou sur bandes fraisées et lors du travail du sol en TCS. Il est parfois indispensable d'éliminer un engrais vert qui n'a pas gelé durant l'hiver avant de semer une betterave sur une parcelle non labourée.

Utilisation inutile du glyphosate: Traiter au glyphosate avant de labourer n'est pas justifié, sauf en présence de vivaces. Le coût bas du glyphosate n'incite pas toujours à réfléchir de la nécessité de traiter, voire à ne pas surdoser par sécurité pour être certain de détruire toutes les plantes.

Le côté négatif du glyphosate: Comme beaucoup de produits phytosanitaires, médicaments, biocides, ... on trouve aussi le

glyphosate, ses métabolites et adjuvants dans les eaux de surface. Ceci est souvent dû au non-respect des bonnes règles d'application. Les premières adventices résistantes au glyphosate ont commencé à apparaître. Ceci est dû à une application répétée sur la même plante, en particulier dans des cultures OGM (non existantes en Suisse) ou encore à des applications multiples à faible dose sur la même parcelle (p.ex. vigne).

Acheter un glyphosate sans nocivité, c'est possible: Le glyphosate reste une molécule très utile. La matière active seule n'est ni toxique, ni cancérigène (OFS). C'est en ajoutant des additifs que certains produits deviennent toxiques. Il est donc important de faire le bon choix, même si celui-ci coûte un peu plus cher. L'homologation va de toute façon dans cette direction.

Matière active		Nocivité pour organismes aquatiques	Teneur	Firmes	graminées annuelles	chêne dent	chardon rumex	lisier trèfle	Fr./ha
Produits (exemples)		sans nocif ou toxique	g/l		Dosage en l/ha				min - max
Glyphosate									
Roundup Power Max	X		480	St	1,5 - 2	3	2,25 - 3	7,5	35 - 150.-
Roundup Profi	X		480	LG	1,5 - 2	3	2,25 - 3	7,5	35 - 150.-
Roundup Turbo		X	450	LG	2	4	4	7,5	35 - 130.-
Toxer Total		X	360	Om	3	5	5	10	25 - 85.-
Glyfos Best		X	360	Ba	3	5	5	10	25 - 85.-
Glyphosat 360 TF		X	360	Sc	3	5	5	10	25 - 75.-
Glyphosate		X	360	Sin	3	5	5	10	25 - 80.-
Touchdown System 4		X	360	Sy	3	5	5	10	40 - 140.-
Glyfonex TF		X	360	LG	3	5	5	10	25 - 75.-

Application raisonnée: - **Eau** : Eviter d'utiliser une eau trop calcaire du réseau qui diminuerait l'efficacité. Utiliser l'eau de pluie filtrée ou corriger une eau trop dure à l'aide d'un correcteur (p.ex. : X-Change, Checkpoint).

- **Pulvérisation** : une quantité de bouillie faible (< 200 l/ha ; mieux : 100 l/ha). Une vitesse de 6 - 9 km/h, des buses à injection d'air et une pression de max. 2 bars afin d'éviter de la dérive. Traiter lors d'une hygrométrie favorable (> 60 % d'humidité de l'air ; c'est-à-dire tôt le matin) sur des adventices en pleine croissance et non souillées. Ne pas ajouter d'autres herbicides !

- **Laisser agir !** Il n'y a pas de produits ou adjuvants miracles qui raccourcissent le temps d'attente entre le traitement et un travail du sol. Il faut attendre jusqu'à les symptômes de dépérissement soient bien visibles sur les plantes traitées. Cela peut prendre jusqu'à trois semaines sur les vivaces.

Empêcher une contamination des eaux !

Une bonne technique d'application et une élimination professionnelle des résidus (rinçage, nettoyage) est primordiale pour chaque produit phytosanitaire. **Respecter impérativement une zone non-traitée par rapport aux eaux de surface et aussi des chemins.**

Glyphosate oui, mais avec réflexion

Si l'on veut pouvoir disposer encore plusieurs années d'un herbicide intéressant et efficace, il faut raisonner les traitements avec le glyphosate. Tous les aspects agronomiques, économiques et écologiques doivent être pris en compte. Ceci demande une bonne formation et réflexion ; c'est le prix à payer.

Pour plus d'information: FT "Le glyphosate dans les grandes cultures et les herbages", classeur grandes cultures, chapitre 20.

Pommes de terre

En début juillet, des pluies de 50 à 60 l/m² ont fortement augmenté le risque d'infection par le **mildiou de la pomme de terre**. Celles-ci ont conduit à un rafraîchissement des températures.

Ces prochains jours, les symptômes de mildiou peuvent être visibles. Il est de ce fait important de maintenir la protection fongicide. Si avant cette période critique, caractérisée par plusieurs périodes principales d'infections consécutives, des parcelles de

pomme de terre étaient insuffisamment protégées, le renouvellement du fongicide devrait être effectué dès que possible, de préférence avec un fongicide pénétrant. Dans les autres cas, la protection fongicide devrait être renouvelée avec un produit résistant au lessivage avant les prochaines précipitations ou immédiatement après la pluie avec un produit pénétrant, afin d'éviter des infections tardives sur tubercules. La contamination des tubercules se produit surtout par les spores lessivées des feuilles puis entraînées dans le sol. Voir FT 4.54/53 (stratégie et produits).



Tache typique de mildiou

Veillez contrôler vos cultures de pommes de terre attentivement afin que des infections ne passent pas inaperçues. Merci de nous annoncer sans tarder tout foyer de mildiou, même suspect. Possibilité de nous faire parvenir une photo par courriel en cas de doute.

Contrôlez aussi les **doryphores**, qui ont exercé une forte pression. Le produit Audienz est très efficace envers larves et adultes (½ dl/ha) et ne nécessite pas d'autorisation (max. 2x/saison).

Betteraves sucrières

La **cercosporiose** ne s'est jusqu'ici que peu développée, notamment du fait des chaleurs (seul l'épisode pluvieux de la semaine dernière lui a été favorable). Les cultures sont à contrôler régulièrement. Consultez FT 3.52 et 3.53-54 (1/2017), qui présentent symptômes, stratégie de lutte et produits.

Le produit **Funguran Flow** (Omya), à base de Cuivre vient d'être homologué. Il est destiné à être utilisé en mélange avec un autre fongicide, lors des deux premières applications, à raison de 1,5 - 2 l/ha (ce qui correspond à 450-600 g de Cuivre/ha). Par la suite, si vous devez effectuer plus d'un traitement fongicide, veillez à alterner les groupes de résistance des produits, ainsi que les matières actives du groupe des triazoles.

Intervenez le matin tôt avec au moins 300 l/ha de bouillie; l'absorption du produit et donc l'efficacité du traitement sera améliorée.



Photo (5.7.2018): Une bonne douzaine d'agriculteurs ont suivi la visite de culture avec le spécialiste Samuel Jenni du CBS à Cornaux et St-Blaise.

Les **betteraves montées à graines** sont aussi à contrôler régulièrement, à arracher et à emporter en-dehors de la parcelle.

Chaulage

Nous rencontrons de plus en plus de cultures et de prairies avec un problème de pH bas. La culture/prairie pousse alors moins bien ou est carrément bloquée.

La période de l'interculture est très propice à l'apport de chaux, qui est à envisager dans les parcelles acidifiées (pH inférieur à 6). Les doses à appliquer vont de 1 à 3 t/ha de CaO et sont à préciser par analyse de terre. L'apport se fera de préférence avant une culture de betterave, orge, colza, pois ou blé. Voir **FT 19.41-44**.